

FEDERATION FRANCAISE DE TAROT

Association régie par la loi du
1^{er} juillet 1901
Adhérente à la C.L.E.
Confédération des loisirs de l'esprit
Association d'éducation populaire



COMITE NORD-PAS-DE-CALAIS

Présidence

Anne Anquez
161 Impasse du Courgain
62890 Nordausques
Tel : 06.80.06.03.60
e-mail : anne.anquez@laposte.net

Secrétariat :

Frédéric Carlier
56 Rue de Roucourt
59169 CANTIN
Tel : 06 24 07 32 00
e-mail : frederic.carlier@apave.com

Assemblée Générale Ordinaire du 28 Août 2021

Présents :

Anne Anquez, Présidente
Mathias BOUQUILLON, Pascal Leloire, Corinne CHABANNAS, Daniel BROUSMICHE,
Stéphane MIONNET, Romuald DUDZIAK, Christian STEFANCZYK, Frédéric CARLIER,
Frédéric LUSSIEZ, Jacques BRUNET, Bernard BOCQUET, Paul SAUVAGE.

Absentes : Calaber Suzanne, Sausseau Agnès

ORDRE DU JOUR

Rapport moral de la saison 2020/21 par la Présidente du Comité
Rapport compétition de la saison 2020/21 par le Président du CCR
Rapport financier par la Trésorière
Remplacement des membres du Conseil sortants
Mise en place du nouveau bureau
Présentation de la nouvelle saison

RAPPORT MORAL DE LA SAISON 2020/21

La Présidente du Comité, Anne Anquez, donne lecture du rapport moral.
Aucun document n'est donné cette année afin de garder toute l'attention des personnes présentes.

Préambule

Ce fut année exceptionnelle et très compliquée : annulation des tournois et des sélectifs et toutes les compétitions nationales.

Le Comité a pris à sa charge l'ensemble des ré affiliations des clubs au sein de la Fédération pour un montant de 884 Euros, liberté a été laissée à chaque joueur de reprendre ou non sa licence. (Voir tableau ci-dessous).

Après 2 années difficiles, le Comité a souhaité l'organisation d'un tournoi Comité lié à l'Assemblée Générale permettant de tous se retrouver autour des cartes (avec dotation supplémentaire et une redistribution à 100%).

Licenciés :

Cette année, nous étions 147 licenciés malgré une année « blanche ».
Nous avons 13 clubs affiliés pour la saison.

Nombre de licences Nord – Pas de Calais :

NOMBRE DE LICENCES NORD PAS DE CALAIS							
	2012/13	2013/14	2016/17	2017/18	2018/19	2019/2020	2020/2021
Tarot Club des Flandres	66	43	39	30	29	27	9
La Garde Sans Hémin Beaumont	9	12	13	10	10	19	19
Tarot Club Calonne Ricouart	14	15	23	23	20	31	12
Gouy St André puis Fruges	5	7	6	19	25	10	12
Amicale de Lens Centre	13	15	22	18	15	9	0
Tarot Club de Berck sur Mer	14	11	9	10	15	14	0
Tarot Club du Boulonnais	44	41	74	64	66	62	42
Tarot Club Lambersartois	16	17	23	18	18	17	3
Tarot Club des Deux Caps - Marquise	14	21	34	25	29	30	8
Sin Le Noble				7	12	26	27
Tarot Maubeuge Val de Sambre	0	0	13	12	9	12	14
Licence comité	4	6	9	4	2	5	5
Hautmont				18	19	12	6
Aix Noulette					11	14	0
Total	303	281	328	309	310	288	147

Pour information : La FFT a décidé d'offrir une inscription à un tournoi lors d'une finale nationale pour tout joueur(se) sélectionné et licencié saison 2020/2021 et cela sur une période de 2 ans.

RAPPORT COMPETITION DE LA SAISON 2020/2021

Un seul sélectif a pu être organisé la saison dernière (le libre par 4) mais le championnat de France a été annulé.

Un petit rappel sur les règles à respecter pour la bonne gestion du suivi des activités liées à notre Comité.

Lors de chaque sélectif, afin d'éviter les inscriptions de dernières minute (qui perturbent la gestion des repas pour le club organisateur) la clôture des inscriptions sera définitive 1 semaine avant l'évènement.

Concernant les PCN de régularité, de nombreux clubs maintenant les communiquent rapidement, facilitant de ce fait, leurs gestions.

Rappel : le pass-sanitaire est devenu obligatoire pour les lieux de loisirs et de culture rassemblant plus de 50 personnes (salles de spectacle, les parcs d'attractions, les salles de concert, les festivals, les salles de sport, les cinémas...)

Le CA de la FFT a donc convenu que nous devons l'imposer lors de nos manifestations. A l'entrée de chaque tournoi, qualificatif, championnat ; les joueurs qui souhaitent participer devront présenter sous format papier ou numérique :

- Soit une preuve de vaccination avec un schéma vaccinal complet et du délai nécessaire post injection finale de 7 jours après la 2e injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca) ; de 4 semaines après l'injection pour les vaccins avec une seule injection (Johnson & Johnson de Janssen) ; de 7 jours après l'injection pour les vaccins chez les personnes ayant eu un antécédent de Covid (1 seule injection).
- Soit un test négatif de moins de 48h (Test PCR ou antigénique)
- Le résultat d'un test RT-PCR positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois

RAPPORT FINANCIER

La Trésorière, Corinne Chabannas, nous présente le rapport financier de la saison écoulée :

Sélectifs et Championnats

Le libre par 4 nous a rapporté 856 Euros

Licences

Voici la répartition des licenciés de l'année dernière : 11 S1, 28 S2, 50 S3, 58 S4.

PCN (de régularité)

Nous obtenons un solde positif de 132,58 Euros.

Dépenses et recettes diverses :

Les diverses opérations de cette année se traduisent par un débit de 66,47 Euros.

Résultats de l'Exercice :

Cette année : + 370,35 Euros

Détail des comptes :

Compte courant corrigé : 10 654,45 Euros

Compte sur livret : 189,57 Euros

Livret A : 6190,08 Euros

MISE EN PLACE DU NOUVEAU BUREAU

Rappel sur les membres sortants :

Bernard Bocquet, Romuald Dudziak, Christian Stéfanczyck, Pascal Leloire, Suzanne Calaber, Agnès Sausseau.

Bernard, Pascal, Christian et Romuald se présentent de nouveau.

2 personnes font acte de candidature :

Dominique Cochereau et Taki Sadok

Après vote à bulletins secrets et dépouillement, sont élues les personnes suivantes :

Bernard Bocquet, Pascal Leloire, Christian Stéfanczyck, Romuald Dudziak, Taki Sadok et Dominique Cochereau.